

Mécanisme de financement de l'adaptation au niveau local (LoCAL)



Renforcer la
capacité de
résilience
des autorités
locales

Pourquoi LoCAL ?

Le changement climatique est un problème mondial, dont les impacts se font sentir au niveau local. Dans le monde entier, les sécheresses, les inondations, les glissements de terrain, les épidémies de maladies à transmission vectorielle, l'érosion des sols et des événements similaires imputables au changement climatique anthropique affectent considérablement les villages et les villes, urbains et ruraux, exerçant une pression supplémentaire sur les communautés locales – particulièrement celles qui se trouvent au bas de la pyramide économique.

Les **AUTORITÉS LOCALES** sont de plus en plus considérées comme essentielles pour promouvoir l'adaptation au changement climatique et renforcer la résilience au niveau local. Elles sont dans une position unique pour identifier les réponses d'adaptation au changement climatique qui peuvent satisfaire au mieux les besoins locaux, et ont généralement le mandat pour procéder aux investissements d'infrastructure et d'adaptation de petite



et moyenne taille nécessaires au renforcement de la résilience au changement climatique – par exemple, en aménagement du territoire, réglementation de l'environnement et de la construction, irrigation, drainage et défense contre les risques naturels. De plus, elles ont la légitimité et le pouvoir de convoquer pour coordonner, cofinancer et interagir avec les parties prenantes, y compris les institutions nationales, les organes de la société civile, le secteur privé et divers départements des administrations locales. Pourtant, elles n'ont souvent pas la capacité technique et les moyens de le faire – et encore moins de le faire d'une manière qui est alignée avec les processus décisionnels et les cycles de planification et budgétisation locaux existants.

Qu'est-ce que LoCAL ?

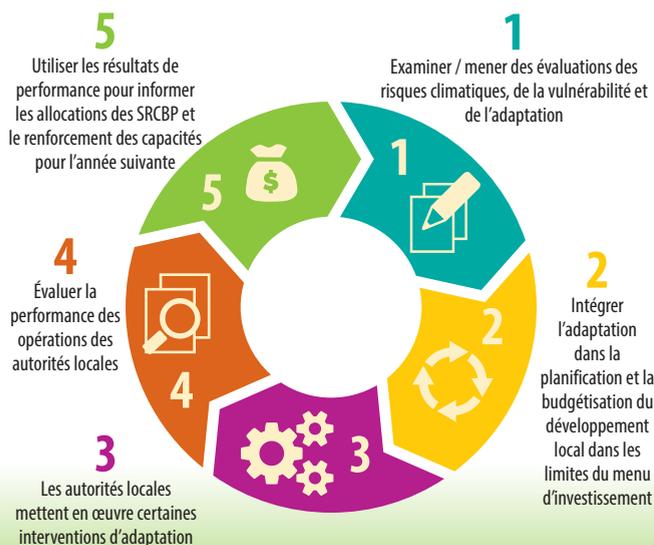
Le Mécanisme de Financement de l'Adaptation au niveau Local (LoCAL) de l'UN Capital Development Fund (UNCDF) a été conçu pour promouvoir les communautés et les économies locales résilientes au changement climatique en établissant un mécanisme standard, reconnu au niveau international et basé sur le pays, pour canaliser le financement climatique vers les autorités locales, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA). Il vise ainsi à contribuer, au niveau local, à la réalisation par les pays de l'Accord de Paris et des objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'éradication de la pauvreté (ODD 1), les villes et les collectivités durables (ODD 11) et l'action pour le climat (ODD 13). LoCAL accroît la prise de conscience des changements climatiques et les capacités au niveau local, intègre l'adaptation au changement climatique dans la planification et la budgétisation des gouvernements locaux d'une manière participative et sensible au genre, et augmente les financements pour l'adaptation au changement climatique à disposition des gouvernements locaux. LoCAL associe des subventions pour la résilience climatique basées sur la performance (SRCBP) – qui garantissent la programmation et la vérification des dépenses pour l'adaptation au niveau local, tout en offrant de fortes incitations à l'amélioration des performances pour une résilience accrue – à un appui technique et un renforcement des capacités.

Le bassin du jardin maraîcher est rechargé avec une pompe à eau de puits solaire dans la commune de Sandaré au Mali, photo © N. Meulders/LoCAL-UNCDF

Comment LoCAL opère-t-il ?

LoCAL travaille en trois phases :

- **PHASE I : TESTER** comprend une évaluation initiale des conditions, suivie par un essai dans deux à quatre gouvernements locaux. Jusqu'à fin 2018, les pays en Phase I sont la **Gambie**, le **Lesotho**, la **Tanzanie** et les **Tuvalu** ; le **Ghana**, la **RDP Lao**, le **Mali** et le **Niger** se préparent à entrer en Phase II.
- **PHASE II : CONSOLIDER**, se déroule dans 5 à 10 gouvernements locaux. Elle consiste à recueillir des leçons et à démontrer l'efficacité du LoCAL à plus grande échelle. Jusqu'à fin 2018, les pays en Phase II comprennent le **Bangladesh**, le **Bénin**, le **Cambodge**, le **Népal** et le **Mozambique**.
- **PHASE III : SYSTÉMATISER** est un déploiement national du LoCAL basé sur les résultats et les enseignements des phases précédentes. LoCAL est progressivement étendu à tous les gouvernements locaux avec un financement national ou international, et devient le système national pour acheminer le financement pour l'adaptation vers le niveau local. Le **Bhoutan** est en Phase III, avec un appui budgétaire par l'Union Européenne ; le **Bénin** et le **Cambodge** se préparent également à la phase III.



Comment les subventions LoCAL fonctionnent-elles ?

Les SRCBP fournissent des financements additionnels pour couvrir les coûts supplémentaires nécessaires pour rendre les investissements résilients au changement climatique, et sont acheminées via les systèmes de transferts fiscaux existants du gouvernement. Les subventions LoCAL sont versées dans le cadre de l'enveloppe budgétaire du gouvernement local et peuvent ainsi financer l'élément d'adaptation de projets plus vastes, ce qui permet d'apporter une réponse intégrée au changement climatique. Les SRCBP comprennent les **CONDITIONS MINIMALES**, les critères de **PERFORMANCE** et un **MENU INDICATIF D'INVESTISSEMENTS ELIGIBLES**. Leur mise en place implique généralement une série d'activités clés :

- **LES RISQUES CLIMATIQUES SONT ÉVALUÉS**, pour éclairer la planification et l'intégration de l'adaptation, en évaluant les besoins et les capacités.
- Les gouvernements locaux **INTÈGENT L'ADAPTATION** dans leurs processus de planification et de budgétisation, estiment les coûts des mesures d'adaptation, sélectionnent celles qui seront financées par les subventions et développent de manière participative des programmes locaux d'adaptation.
- Les **SUBVENTIONS** sont décaissées pour appuyer la **MISE EN ŒUVRE** de mesures locales d'adaptation choisies dans le cadre des cycles annuels de planification et de budgétisation des collectivités locales.
- **LA PERFORMANCE EST ÉVALUÉE**, pour déterminer comment les ressources supplémentaires ont été utilisées pour renforcer la résilience et promouvoir l'adaptation au changement climatique, et les audits sont effectués dans le cadre du processus national établi ; ces résultats de performance influencent les allocations des SRCBP de l'année suivante.
- **DES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**, ciblant les niveaux politique, institutionnel et individuel, sont entreprises à divers moments en fonction des besoins identifiés ; les autorités locales sont incitées à une amélioration continue des performances et se concentrent sur les interventions d'adaptation les plus nécessaires.

Quelle est la valeur ajoutée de LoCAL ?

- LoCAL est complètement **ALIGNÉ** avec les stratégies des pays et fait usage des systèmes gouvernementaux existants, répondant ainsi à **L'AGENDA DE L'EFFICACITÉ DE L'AIDE ET DU DÉVELOPPEMENT POUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**.
- LoCAL fait usage de **SRCBP**, fournissant des financements additionnels et aidant à rendre les systèmes financiers publics **PLUS SOLIDES ET TRANSPARENTS**.
- LoCAL favorise l'intégration de **L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA PLANIFICATION LOCALE**, soutenant la mise en œuvre sur le terrain des stratégies nationales contre le changement climatique et de décentralisation, telles que les contributions déterminées au niveau national (CDN).
- LoCAL veille à ce que **LES VOIX DES COMMUNAUTÉS ET DES PLUS PAUVRES ET DES PLUS VULNÉRABLES**, notamment les femmes et les jeunes –

soient reflétées dans les plans et les investissements d'adaptation locaux, de sorte que le financement climatique atteigne celles et ceux qui en ont le plus besoin.

- LoCAL offre à la communauté internationale **UN MÉCANISME ÉPROUVÉ** pour acheminer efficacement le financement lié au changement climatique en faveur des régions et des populations les plus isolées et les plus vulnérables, en assurant **TRAÇABILITÉ, SUIVI** de la performance et partage des résultats.
- LoCAL permet aux gouvernements locaux de contribuer à la réalisation des ODD 1, 11 et 13 ; CDN ; plans d'adaptation nationaux ; et **COMMUNICATIONS NATIONALES** à la CCNUCC, entre autres.
- LoCAL contribue au **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL**, en particulier dans **L'ÉCONOMIE VERTE**, en stimulant la création d'emplois pour les groupes vulnérables, les jeunes et les femmes, et les acteurs économiques locaux, en particulier les micro, petites et moyennes entreprises.



Résultats récents de LoCAL

Depuis son lancement en 2011, LoCAL a bénéficié à 107 gouvernements locaux à travers 14 pays (le **Bangladesh**, le **Bénin**, le **Bhoutan**, le **Cambodge**, la **Gambie**, le **Ghana**, la **RDP Lao**, le **Lesotho**, le Mali, le **Mozambique**, le **Népal**, le **Niger**, la **Tanzanie** et les **Tuvalu**), représentant plus de 6 millions de personnes, ayant fourni près de 16,5 millions de dollars – y compris des dons et une assistance technique de 10,9 millions de dollars – et mobilisé 55,6 millions de dollars de donateurs et un financement parallèle des gouvernements.

- Jusqu'à fin 2018, LoCAL a accompagné les gouvernements locaux participants afin d'accroître leur résilience aux chocs climatiques. Plus de **520 INVESTISSEMENTS** ont été réalisés, avec 100 autres en cours de réalisation ou en cours de planification, allant de la construction de canaux d'irrigation, de la réhabilitation de routes rurales résistantes au changement climatique jusqu'aux interventions de renforcement des capacités pour encourager les changements de comportement tels que des pratiques agricoles mieux adaptées au climat.
- Le **Bhoutan** et le **Cambodge** ont élaboré des rapports scientifiques sur le changement climatique ; le **Bénin**, le **Ghana**, le **Mali** et le **Niger** ont bénéficié d'un examen des analyses des risques climatiques, vulnérabilités et options d'adaptation au niveau local, et ont commencé à expérimenter une nouvelle méthodologie par pays pour ce type d'analyse. Ces efforts ouvrent la voie à des **ANALYSES DES RISQUES CLIMATIQUES AU NIVEAU LOCAL, ÉTAYÉES SCIENTIFIQUEMENT**, pour mieux informer la planification et les investissements locaux.
- Au **Bénin**, au **Bhoutan**, au **Cambodge**, au **Mali** et en **Tanzanie** – et avec le soutien de LoCAL, une agence impliquée dans la décentralisation et / ou LoCAL a été désignée en tant qu'entité nationale de mise en œuvre du pays pour poursuivre son **ACCREDITATION AVEC LE FONDS VERT POUR LE CLIMAT (FVC)**, en vue d'une pleine extension de LoCAL au niveau national grâce à un accès direct au financement du Fonds. Avec l'appui du secrétariat de LoCAL, cinq de ces pays ont soumis des notes conceptuelles au Fonds.
- Au cours de la période 2014-2018, LoCAL et ses pays participants ont plaidé pour une **MEILLEURE RECONNAISSANCE DU RÔLE DES AUTORITÉS LOCALES DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** par le biais de présentations et de la participation à plus de 20 événements de haut niveau, comme le groupe d'experts techniques du FVC sur le financement de l'adaptation au changement climatique.

LoCAL atteindra plus de
350 millions de personnes une
fois que l'échelle nationale aura
été pleinement déployée dans ses
14 pays actuels.

Pour plus d'informations :

- ✉ Courriel : LoCAL.Facility@uncdf.org
- 🏠 Site web : www.local-uncdf.org
- 📺 YouTube : www.youtube.com/local-uncdf
- 🐦 Twitter : [@UNCDFLoCAL](https://twitter.com/UNCDFLoCAL)
- 📷 Instagram : [@UNCDF](https://www.instagram.com/UNCDF)
- 📘 Facebook : [fb.com/UNCDF](https://www.facebook.com/UNCDF)



UNCDF : Faciliter l'accès aux capitaux publics et privés pour les populations démunies

L'UNCDF facilite l'accès aux capitaux publics et privés par les populations les plus démunies dans les 47 pays les moins avancés du monde (PMA). Dans le cadre de son mandat de fourniture de capitaux et d'instruments d'investissement, l'UNCDF offre des modèles de financement du « last mile » permettant de débloquer les ressources publiques et privées, notamment au niveau national, afin de réduire la pauvreté et d'encourager le développement économique local. L'UNCDF s'appuie sur deux modèles de financement : l'inclusion financière, axée sur l'épargne, qui permet aux individus, aux ménages et aux petites entreprises de participer davantage à l'économie locale, en mettant à leur disposition les outils dont ils ont besoin pour sortir de la pauvreté et gérer leur situation financière ; et les investissements localisés – grâce

à la décentralisation fiscale, au financement municipal novateur et au financement structuré de projets, qui contribuent au financement public et privé sous-tendant la croissance économique locale et le développement durable. En renforçant l'accessibilité financière des personnes pauvres au niveau des ménages, des petites entreprises et des infrastructures locales, l'UNCDF contribue à la réalisation du premier objectif de développement durable, et le 17e objectif de développement durable, relatif au renforcement des moyens de mise en œuvre. En identifiant les segments de marché dans lesquels les modèles de financement novateurs peuvent foncièrement faciliter le financement du « last mile », l'UNCDF contribue à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.

